

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2023-014

Date de convocation : **26 juin 2023**

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le **3 JUILLET** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, BOISSERIN, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MME MABON,

Secrétaire de séance : M. BOBICHON

**Objet : Convention avec la CCVL pour la réfection de chaussée au Tupinier sur la Commune de Grézieu la Varenne**

M. le Président explique qu'il est prévu, dans le programme de renouvellement 2023, de remplacer une canalisation au Tupinier à Grézieu la Varenne. Une réfection de chaussée sera donc à faire sur une surface d'environ 330m<sup>2</sup>.

La CCVL a prévu d'aménager la voirie sur le même secteur.

Afin d'optimiser financièrement les 2 opérations, il a été envisagé que la CCVL réaliserait la totalité de la réfection à l'issue de ses travaux et que le SIDESOL participerait financièrement, pour la surface lui incombant, à hauteur de 22.63€HT/m<sup>2</sup>.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

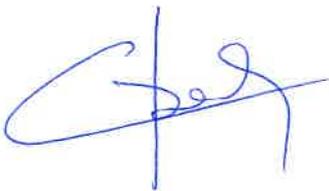
- **APPROUVE** la convention à passer avec la CCVL déterminant les conditions techniques et financières selon lesquelles seront réalisés les travaux de voirie au lieu-dit le Tupinier à Grézieu la Varenne.
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance  
Jean-Jacques BOBICHON



Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 20/07/2023

Application agréée E-legalite.com